

De l'aide pour le 1^{er} juillet annoncé La crise ne sera pas finie

Montréal, le 12 juin 2020 - Le Comité logement Rosemont (CLR) est heureux de constater que le gouvernement du Québec a enfin compris que des mesures d'urgence étaient nécessaires. Que ce soit de l'aide aux villes ou des subventions aux locataires.

Pour l'organisme de défense des droits des locataires, cela fera une différence pour le 1^{er} juillet. Jean-Claude Laporte, organisateur communautaire au CLR ajoute cependant : « L'annonce du gouvernement est une bonne nouvelle, mais il faut dès maintenant penser à l'après 1^{er} juillet ». À cet égard, M. Laporte fait référence au fait que la Régie du logement va recommencer à siéger et donc à expulser des locataires pour non-paiement de loyer, et ce : « sans tenir compte de la COVID-19 ou d'autres raisons objectives qui retardent le paiement d'un loyer ».

Le CLR rappelle que le taux d'inoccupation, dans l'arrondissement Rosemont La-Petite-Patrie, pour les logements de plus de trois chambres à coucher est de 0,1 %. Pour l'ensemble des logements de l'arrondissement, le taux est de 1,3 %. De plus, selon le dernier recensement (2016), 14,6 % des ménages locataires de Rosemont payaient plus de 50 % de leur revenu pour se loger.

Pour l'organisme communautaire, si les locataires ont besoin de mesures d'urgence, cela est dû à la problématique du marché privé en habitation. « La spéculation, la gentrification et la mauvaise foi de certains propriétaires font qu'il y aura toujours une crise du logement pour les locataires à faible revenu ». Pour le CLR, il faut un investissement majeur dans le développement du logement social pour pallier différents problèmes inhérents au marché privé, tels l'insalubrité, la discrimination ou encore le prix des loyers.